



Interdiction de fumer dans les lieux publics

Rubrique : actualités - Date : mercredi 8 novembre 2006

L'AFP, FRANCE SOIR, LES ECHOS, LE PARISIEN et LE FIGARO évoquent la « réunion animée » du groupe UMP sur l'interdiction de fumer et les buralistes.

D'après l'AFP, lors de cette réunion, un petit groupe de députés est monté au créneau pour défendre les buralistes, et en sortant Dominique Paillé a déclaré qu'il rallierait la proposition de loi de Thierry Mariani pour que les exploitants d'établissements de moins de 100 m² puissent choisir d'être fumeur ou non fumeur. Précisant que Pierre Lellouche s'est également dit favorable à cette proposition, et a prédit « une guerre civile larvée » lors de la sortie du décret, l'agence rapporte que selon lui « une majorité du groupe est remontée » notamment les députés « de province », « consternés » qu'au « moment des élections » on s'attaque à cette « courroie de transmission ». Nadine Morano qui a pour sa part noté « quelques positions très tranchées et d'autres propositions plus adaptables » a estimé que « la santé publique est très importante mais que dans le même temps il est nécessaire de s'occuper des commerçants ». Selon Yves Bur, « tête de pont de la lutte antitabac » « 10 à 15 » députés ont été « très virulents » mais « la grande partie est restée silencieuse, prise entre les considérations de santé publique et l'envie de faire plaisir aux buralistes ». L'agence signale que le député va adresser à ses collègues les évaluations de chiffre d'affaire des buralistes qui montrent « globalement une augmentation », le « vrai problème » restant celui des buralistes frontaliers. D'après l'agence, Yves Bur s'est par ailleurs dit « scandalisé » des propos de Paul Henri Cugnenc, médecin, qui lors de la réunion a affirmé que les effets de l'interdiction du tabac ne se feraient sentir que « dans 20 ans » alors que les élections étaient dans six mois et qu'il n'y avait donc « pas urgence ».

« Tabac : la zizanie à l'UMP » titre FRANCE SOIR qui estime que le dossier « antitabac » reprend une tournure fortement politique, après le succès du « lundi de colère » qui a réuni entre 15 000 et 20 000 buralistes dans 82 départements ». Pour le journal « les politiques tentent de reprendre la main ou de récupérer la grogne ! ». Le quotidien qui assure que lors de la réunion de l'UMP, Xavier Bertrand « a été interpellé à plusieurs reprises », affirme que le matin même Bernard Accoyer, « patron du groupe » avait adressé un courrier à ses députés où il soulignait que « le gouvernement (était) très attentif à la situation des buralistes » et où il rappelait les mesures déjà prises en leur faveur. Estimant que « ce bel effort de pédagogie, en forme de rappel à l'ordre, (...) s'est révélé... vain », le journal explique que l'objectif était d'éviter que de nombreux députés UMP « ne se désolidarisent du décret (...) et ne soutiennent l'initiative de (...) Thierry Mariani ». Le quotidien qui évoque un « échec cuisant », souligne que T. Mariani a enregistré plusieurs soutiens dont ceux de Dominique Paillé et de Pierre Lellouche. Suit une reprise des déclarations de Pierre Lellouche et de Yves Bur (voir AFP). Conclusion sur le délai de cinq avant l'application du texte demandé par les buralistes, demande à laquelle le FN « s'est opportunément « associé » ». Et ce commentaire de France Soir « dans la perspective de la présidentielle, la chasse aux voix est plus que jamais ouverte ».

D'après LE PARISIEN, « Le décret antitabac agite l'UMP » et la réunion du groupe a été « très animée » avec des députés comme Richard Maillé (Bouches du Rhône), Jean Auclair (Creuse), ou Pierre Lellouche (Paris) qui « sont fortement montés au créneau pour s'emporter contre une nouvelle disposition antitabac », Pierre Lellouche engageant « une vive passe d'arme avec Xavier Bertrand ». D'après le journal, ces députés redoutent le coût électoral de la mesure et demandent plus de souplesse et de temps dans son application. Conclusion sur la proposition de loi de Thierry Mariani qui « circule actuellement dans leurs rangs ».

Interdiction de fumer dans les lieux publics

LE FIGARO qui note que « L'interdiction de fumer divise la majorité », relève qu'un « petit groupe de député est monté au créneau pour défendre les buralistes » et « qu'en réponse le président du groupe, Bertrand Accoyer, a adressé hier un courrier aux députés pour répondre à leurs interrogations ».

LES ECHOS parle également de « réunion animée », estimant que l'interdiction de fumer dans les lieux publics « n'en finit pas d'enflammer le groupe UMP à l'Assemblée ». Le journal qui observe que ce sont les « députés sarkozystes » qui « sont montés au créneau », rapporte les déclarations de Pierre Lellouche et de Paul Henri Cugnenc « pourtant médecin ». Notant que plusieurs parlementaires ont averti qu'ils soutiendraient la proposition de loi de Thierry Mariani, Les Echos rappelle en conclusion la position prise par Nicolas Sarkozy fin octobre, lequel préconisait « une application non rigide » de la mesure avec des « adaptations géographiques ».